

Question présentée par le député :

M. Christian Frey

Date de dépôt : 12 mai 2016

Question écrite urgente

Que se passe-t-il au service de stérilisation des HUG ?

De nombreux articles de journaux parlent d'une situation inquiétante au service de stérilisation central des HUG. Les titres de ces articles – « Un seul germe peut tuer », « Le service de stérilisation des HUG dans la tourmente », « La stérilisation aux HUG sous le feu des critiques » – inquiètent la population qui se demande à juste titre si les problèmes décrits dans ces articles ne mettent pas en cause la qualité des services en cas d'hospitalisation.

Les problèmes relevés touchent :

- aux capacités de ce service à répondre à la demande des blocs opératoires ;
- au respect des normes de qualité en matière de stérilisation ;
- au niveau de formation du personnel de ce service ;
- à la dotation en personnel de ce service ;
- à l'épuisement du personnel qui se traduit par un taux d'absentéisme très élevé ;
- à l'adéquation des locaux de ce service ;
- à la vétusté du matériel utilisé ;
- à la qualité des relations entre personnel et hiérarchie au sein du service.

Compte tenu de cette situation préoccupante susceptible d'inquiéter la population de notre canton et de manière plus large tous les utilisateurs des HUG, mes questions sont les suivantes :

- 1) *Le service central de stérilisation des HUG arrive-t-il à répondre dans les délais aux demandes des blocs opératoires, ou ne répond-il qu'aux urgences ?*
- 2) *Est-il vrai que des anesthésies ont dû être prolongées parce que le matériel stérile nécessaire n'était pas disponible dans les temps ou incomplet ?*
- 3) *Les normes fédérales de qualité édictées par « Swissmedic » sont-elles respectées systématiquement ?*
- 4) *Est-il vrai qu'à une ou plusieurs reprises ces normes n'ont pas été respectées et qu'une charge de 250 kilos de matériel n'a été stérilisée que pendant 14 minutes 53 secondes au lieu des 18 minutes prescrites par les normes fédérales ?*
- 5) *Est-il juste que ce matériel a été livré aux services concernés sans correction de la non-conformité à la demande de la hiérarchie du service ?*
- 6) *Cette livraison de matériel humide car non suffisamment séché a-t-elle pu mettre d'une manière ou d'une autre les destinataires en danger ?*
- 7) *Le pré lavage des instruments creux et le passage aux ultra-sons se fait-il systématiquement et, si tel n'est pas le cas, quelles en sont les raisons, cas échéant les critères ?*
- 8) *Le matériel utilisé (plus particulièrement les laveurs-désinfecteurs et les stérilisateurs) est-il en bon état et les pannes sont-elles fréquentes ?*
- 9) *Le nombre de rapports de non-conformité établis au sein du service est-il plus important que dans d'autres services ?*
- 10) *Les locaux du service de stérilisation sont-ils adéquats, correspondent-ils aux normes de l'OCIRT (lumière naturelle, espace à disposition de chaque travailleur) ?*
- 11) *La dotation en personnel (63 personnes dont seulement 53 assistants techniques) est-elle suffisante ?*
- 12) *Le taux d'absentéisme de 25% décrit dans les médias est-il juste, cas échéant quelles sont les raisons de ce taux d'absentéisme hors norme ?*
- 13) *Quel est le nombre d'intérimaires parmi les 53 assistants techniques et comment ces intérimaires sont-ils formés aux techniques de la stérilisation ?*

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat de ses réponses détaillées.